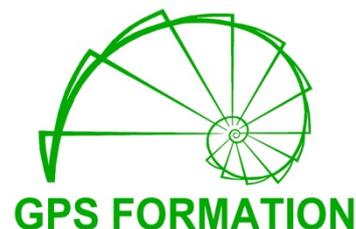


EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION FORMATION INCENDIE

La formation d'équipier de seconde intervention (ESI) valorise et approfondit les connaissances d'un EPI. Il est en charge des salariés dès le début de l'incendie.



Les objectifs pédagogiques : en fin de formation, le stagiaire maîtrisera plusieurs aspects, en matière de sécurité et de prévention des incendies :

- Alerter les services de secours
- Choisir et utiliser un moyen de lutte adapté pour procéder à l'extinction en toute sécurité
- Intervenir efficacement sur les différents types de feux
- Mettre en place les moyens hydrauliques face à un incendie, savoir les contenir et utiliser les moyens de prévention incendie
- Utiliser l'appareil respiratoire isolant
- Gérer une évacuation au sein de la structure en mettant en place une organisation adéquate
- Maîtriser les procédures d'évacuation en intégrant les missions et rôles des guides files, serres files et du responsable d'évacuation
- Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement

Délais d'accès : Selon places restantes : 48 heures

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité ou contre-indication médicale

Durée de validité : le diplôme d'EPI est valable 3 ans.

Modalités pédagogiques : synchrone alterne en présentiel :

méthode affirmative vise à la transmission du savoir au stagiaire, soit expositive (cours en salle) soit démonstrative en associant explication et démonstration sous forme d'ateliers.

méthode expérientielle vise à confronter le stagiaire à la réalité de ses représentations ou de difficultés rencontrées pour l'amener à rechercher les solutions.

méthode interrogative vise à s'appuyer sur les réponses du stagiaire pour l'amener, par déduction ou par induction, à découvrir les connaissances à acquérir (étude de cas).

Moyens pédagogiques

- Extincteurs à eau, poudre et CO2
- Le robinet d'incendie armé (RIA)
- Moyens de seconde intervention (tuyaux, lances, motopompe...) sur site client
- Combustibles (Liquide, gaz, bois)
- Aire de feu spécifique ou simulateur incendie
- Appareil respiratoire isolant (ARI) sur site client
- Aide-mémoire remis aux stagiaires

Évaluation

Évaluation de la formation en continue

Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants

Consignation au registre de sécurité, compte-rendu de formation

Certification

Évaluation sanctionnée par une attestation de formation remise aux stagiaires.

Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants.

Lieu

Centre de formation ou sur votre site (si la formation se déroule dans vos locaux, prévoir une salle d'au moins 25 m²)

Dates

Voir planning

DUREE
7 heures

PRE-REQUIS

Visite médicale obligatoire d'aptitude au port de l'appareil respiratoire isolant (ARI)

LIEU

Dans votre entreprise ou dans nos locaux

PUBLIC

12 stagiaires maximum
Les salariés d'une entreprise ayant suivi la formation d'équipier de première intervention (EPI)

LEGISLATION

- Articles R4227-28 et 29, 38 et 39 du Code du travail
- Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants)

HABILITATION

Centre agréé par la Préfecture de Vendée n° agrément 0011

Formacode : 42 872



GPS FORMATION

5 bis rue Marcel Dassault – Olonne sur Mer - 85 340 Les Sables d'Olonne

SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00011 – APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire

N° CNAPS FOR-085-2025-11-24-20200 740 905 n° ADEF: APS 42019-8520092301 APAVE n° 222119

www.gps-safi.fr email : direction.gpsformation@gps-safi.fr

14/06/2022 10:10:0014 juin 2022

Cette formation répond aux exigences de l'Art R4227-38 du Code du Travail et comporte une partie théorique et une partie pratique.

Contenu théorique

Le feu

- Les risques de départ de feu : causes et conséquences
- Le développement d'un incendie
- Le triangle du feu et les modes de propagation
- Les classes de feux
- La combustion
- Les feux d'origine électrique

Les moyens de première intervention

- Les différents extincteurs – appareils mobiles
- RIA : Robinet d'Incendie Armé
- Couverture anti-feu

Les moyens de seconde intervention

- Extincteurs sur roue, la motopompe, les lances à incendie
- Le générateur de mousse
- L'appareil respiratoire isolant (ARI)

La sécurité incendie dans l'établissement

- Inventaire des mesures de prévention mises en place dans l'établissement
 - La différence entre évacuation et confinement
 - Dans quels cas évacuer et faire alerter/alerter les secours
 - Le SSI et le dispositif d'extinction automatique
 - Techniques d'évacuation selon les spécificités de votre structure
- Guide file, serre file, responsable d'évacuation
 - La gestion et le comportement à adopter vis-à-vis des clients, collaborateurs ou entreprises extérieures
- Organisation générale de lutte contre l'incendie
- Attitude à adopter en cas de début d'incendie
- Consignes générales et particulières
- Intervention des ESI

Contenu pratique

- Extinction des trois classes de feu : solide, liquide et gazeux
- Maniement des différents types d'extincteurs
- Établissement des tuyaux de manœuvre de l'équipe
- Mise en œuvre des moyens de seconde intervention sur feu réel et spécifique au site client
- Port de l'appareil respiratoire isolant (ARI)

Contact informations pédagogiques / Référent handicap

François PAPIN : Responsable d'exploitation – direx.gpsformation@gps-safi.fr

Anthony GREFF : Responsable pédagogique – formation@gps-safi.fr

Téléphone : 09 81 85 86 28

Tarifs (exonération de TVA, article 261 du Code Général des Impôts)

Tarif individuel (Présentiel) dans nos (vos) locaux : 120 €

Tarif Intra-entreprise : 600 € (formation dans vos locaux quel que soit l'effectif entre 4 et 12 stagiaires)

